



M^{me} LECLAIR PERDAIT LA VOIX À L'OCCASION

« J'ai commencé à avoir des problèmes avec ma voix l'an dernier. Elle est devenue enrouée et faible et je la perdais à l'occasion. Parce que j'enseigne à la maternelle, ma voix est essentielle dans mon travail. J'ai donc consulté un médecin, qui, après avoir examiné ma gorge, m'a dirigée vers une orthophoniste.

« L'orthophoniste que j'ai rencontrée m'a exposé en termes clairs les causes de mon problème vocal et les moyens pour y remédier. J'ai été agréablement surprise des améliorations apportées à la qualité de ma voix grâce aux traitements réalisés avec l'orthophoniste et aux exercices que j'ai faits. Je parle maintenant sans effort et je peux même chanter avec mes élèves. »

« Quelle satisfaction ! »

M^{me} Leclair, enseignante

Il était une fois

UN ORTHOPHONISTE DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

235, boul. René Lévesque Est,
Bureau 601
Montréal (Qc) H2X 1N8
Téléphone : (514) 282-9123
Télécopieur : (514) 282-9541
www.ooaq.qc.ca
info@ooaq.qc.ca



Il était une fois

Certaines personnes éprouvent des difficultés à communiquer.

L'orthophoniste est le professionnel qui peut les aider à surmonter leurs problèmes et à s'épanouir en société. En fait, la loi stipule que l'orthophoniste est le professionnel habilité à évaluer les fonctions et les troubles du langage, de la parole et de la voix. Ce professionnel détermine un plan de traitement et d'intervention et en assure la mise en œuvre dans le but d'améliorer ou de rétablir la communication. Il évalue et intervient également auprès des personnes qui ont des difficultés ou un trouble de déglutition.

L'orthophoniste est au service de l'adulte ou de l'enfant qui présente des difficultés à :

- faire des phrases complètes, raconter un fait ou une histoire, soutenir une conversation ;
- trouver ses mots ;
- comprendre lorsqu'on lui parle ;
- prononcer correctement ;
- parler sans interruption, sans hésitation ou sans bégayer ;
- comprendre et se faire comprendre par la lecture et l'écriture.

Ces difficultés peuvent être présentes depuis plusieurs mois ou plusieurs années, ou s'être manifestées de façon subite ou progressive. Elles sont très souvent liées au développement chez l'enfant.

Les problèmes de communication peuvent être légers, modérés ou graves, allant parfois jusqu'à une absence totale de communication verbale.

Un professionnel reconnu

L'orthophoniste possède une formation universitaire de niveau maîtrise et doit être membre en règle de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

L'orthophoniste est le professionnel des troubles de la communication.

- Il évalue les aspects du langage oral ou écrit ainsi que le fonctionnement des organes de la parole, de la voix et de la déglutition.
- Il formule des conclusions orthophoniques quant aux incapacités sur le plan de la communication, en évalue les conséquences personnelles, sociales, scolaires et professionnelles.
- Il renseigne la personne et sa famille sur la nature et la gravité du problème et propose des solutions pour y remédier.

- Il intervient auprès de la personne et de son entourage, soit pour favoriser le développement de la communication, soit pour renforcer le processus de récupération des fonctions ou pour corriger les troubles. L'intervention peut prendre la forme d'exercices variés, de jeux, de stratégies de communication, de modifications des habitudes ; elle comporte, au besoin, la formation des membres de la famille.

L'orthophoniste exerce sa profession dans la plupart des CLSC et des centres hospitaliers, au sein des centres de réadaptation, des CHSLD et des centres hospitaliers psychiatriques.

Pour trouver une réponse

La personne concernée, le parent, le médecin ou un autre intervenant peuvent faire une demande de consultation auprès de l'orthophoniste.

Pour obtenir plus d'information ou pour connaître le lieu de consultation le plus près de chez vous, contactez l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ).

site Web : www.ooaq.qc.ca

courriel : info@ooaq.qc.ca

par téléphone : (514) 282-9123

Des buts à atteindre

Dans ses interventions, l'orthophoniste agit de manière à permettre à la personne de :

- développer une communication fonctionnelle entre elle et son entourage ;
- accroître la compréhension des messages verbaux et écrits ;
- construire des énoncés complets et produire une parole intelligible ;
- trouver des stratégies pour compenser ou remplacer la communication orale gravement atteinte et lui permettre de se faire comprendre quand même ;
- développer les bases du langage pour aborder plus facilement les apprentissages scolaires ;
- prévenir ou maîtriser le bégaiement ;
- récupérer une voix fonctionnelle ;
- avaler sans danger d'étouffement.